



Port-Cros
Parc National



Sortie Club Subaquatique UES Amont, Opération CAULERPA 2008,

La Fondation du Groupe, le Parc National de Port-Cros, le CE UES Amont, le Club de plongée Subaquatique de l'UES Amont et 18 plongeurs du groupe vont réaliser les 18 au 20 Octobre 2008 un week-end de partage de connaissances avec les acteurs d'un projet sur la préservation de la biodiversité marine, par la recherche de l'algue invasive CAULERPA sur Porquerolles.

Le voyage se fera avec le TGV n°6109, départ à 10h16 de PARIS gare de LYON le vendredi 17 Octobre, pour prendre le dernier bateau des îles d'or de 18 heures au départ de la Tour Fondue et se rendre à Porquerolles. Dès le samedi matin, 4 plongées de prospection seront réalisées, nous serons hébergés dans les locaux du Parc, la restauration se fera à l'IGESA. Le lundi nous réaliserons 2 plongées loisirs avant de rentrer par le bateau de 16h50 et les TER et TGV n° 6184 de 17h43 au départ de la gare de Hyères.

Le coût prévisionnel de cette action sera de 337,50 €uros pour les Parisiens, (*soit une participation de 168,75 €uros après prise en charge de 50% du CE UES Amont*). Dans ces tarifs seront compris, les déplacements et transferts, la restauration, l'hébergement et les 2 plongées loisir. Les dépenses personnelles sont à la charge de l'intéressé.

Période d'inscription du 28 Août au 11 Septembre, veuillez remplir la feuille au dos.

Le voyage est ouvert à tous plongeurs du groupe de niveau 3 minimum.

ATTENTION, seuls 18 plongeurs sont demandés. En cas d'annulation, vous seriez prévenu par courrier avec retour de vos chèques, au plus tard le 25 Septembre.

A très bientôt.

Monsieur Georges CAUCHOIS
Président de la commission Sports et Loisirs.

Monsieur Christian CASSIER
Secrétaire du CE Siège TOTAL UES Amont.

Comité d'établissement Siège Total Unité Economique et Sociale Amont



CE SIÈGE TOTAL UES AMONT
COMMISSION SPORTS ET LOISIRS
SECTION SUBAQUATIQUE



Sortie Club Subaquatique UES Amont, Opération CAULERPA 2008 .

A retourner dûment complété à Marc JACQUEMIN, bureau 3 B 89, DGEP/FEI/SIG/SI/FERH, téléphone 42405, avec les chèques à l'ordre du CE Siège Total UES Amont, **avant le 11 Septembre 2008**, l'enveloppe portant la mention suivante **Section Subaquatique UES Amont**. Merci.

Mr, Mme, Mlle *(nom, prénom)

Matricule : Société : Ayant droit du CE :

N° de téléphone portable : Copie de votre carte de niveau.

Certificat médical attestant votre aptitude à la pratique de la plongée **délivré par un médecin du sport**.

Niveau : Assurance Catég. : N° Licence 2008 :

Le club peut vous fournir une licence et son assurance pour l'année en cours 2009 **

Opération CAULERPA 2008 avec les plongeurs du groupe.

Ci-joint les chèques :

Plongeur Parisien (UES Amont)* :

1) chèque de 168,75€ par plongeur, N° sur la BANQUE.....

Le signature,
porter les mentions (Lu et approuvé)

*(Biffer la ou les mentions inexactes) ** (Coût en supplément de la sortie)

En cas de désistement, les frais imputés seront réaffectés à l'intéressé.

Le tarif pour les salariés de l'UES Amont est de 337,50 €uros, la participation demandée est de 168,75 €uros.

*Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Marc Jacquemin tél.42405,
ou surfer sur les sites intranet du CE Siège Total UES Amont, subaquaesamont.free.fr du Club Subaquatique UES Amont.*

*Cette activité entre dans le cadre de la commission SPORTS. A ce titre, la participation du CE UES Amont est de 50% du coût total et viendra en déduction de votre enveloppe annuelle globale****.*

A ma connaissance, je n'ai pas dépassé le plafond de subvention autorisé correspondant à mon QAF 2008-2009 calculé par le CE, si un dépassement était constaté à posteriori, je m'engage a rembourser le trop perçu.

Date et signature :